

Déroulement, jury et médailles

Number 93, September 1997

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/41913ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

(1997). Déroulement, jury et médailles. *Liaison*, (93), 20–20.

3^{es}

Jeux de la francophonie

Déroulement, jury et médailles

Les deux semaines que les artistes et écrivains francophones passent à Antananarivo ne sont pas de tout repos. Il s'agit d'un concours international et, dans chaque discipline, un jury présidé par une personnalité connue, détermine à qui reviennent les médailles d'or, d'argent et de bronze.

Dans le domaine de la chanson, l'artiste dispose de douze minutes pour interpréter plus d'une œuvre en français ou dans une des langues officielles du pays représenté. Un maximum de sept musiciens ou choristes peuvent accompagner l'artiste. L'évaluation porte sur l'interprétation (timbre de voix, prestation) et la composition (mélodie, accompagnement, arrangement).

Les conteurs présentent un texte traditionnel ou littéraire, ancien ou récent, d'une durée maximum de vingt minutes, obligatoirement en français. Le jury, qui est présidé par l'Acadienne Antonine Maillet, tient compte de la valeur littéraire, de la technique (oralité, art scénique) et de la personnalité du conteur.

La littérature est la seule catégorie où les œuvres sont jugées avant les Jeux. La nouvelle est le seul genre admis ; elle doit être inédite et en langue française. Les critères d'évaluation incluent l'originalité de la technique narrative et la dimension créative de la nouvelle. Le président du jury est Bernard Pivot.

Pour la peinture, chaque artiste propose une seule œuvre créée spécifiquement pour les Jeux. Il y a pleine liberté en ce qui a trait à la forme et aux matériaux. Les œuvres (maximum de 2 m sur 2 m et de 25 kg) font l'objet d'une exposition ouverte au public (elles doivent arriver un mois avant les Jeux). Le jury évaluera la créativité, la cohérence de l'expression et la maîtrise technique de l'artiste.

En photographie, il s'agit également d'œuvres inédites, quatre par concurrent, en noir et blanc et/ou en couleur, n'excédant pas 40 cm sur 50 cm. Les photos d'art, qui feront l'objet d'une exposition, doivent présenter la vie humaine sous quelque forme que ce soit. L'évaluation portera sur la créativité, l'innovation dans la composition, la cohérence de l'expression, le message poétique et la maîtrise technique.

En sculpture, l'artiste-concurrent participe aussi à une exposition en présentant une œuvre inédite dans des formes et des matériaux libres. Envoyée un mois avant les Jeux, l'œuvre ne doit pas dépasser 3 m sur 3 m et son poids ne doit pas excéder 200 kg. Les critères d'évaluation sont les mêmes que pour la peinture.

Enfin, en danse traditionnelle, la prestation dure vingt minutes au maximum. Il ne peut y avoir plus de vingt-cinq participants, y compris les techniciens et musiciens. L'ensemble peut présenter une création originale ou une production de son répertoire. L'évaluation tient compte du thème traité, du développement chorégraphique, de la technique des interprètes, de la mise en plateau, du rapport musique / danse et du cadre scénique.

Liaison est allée sous presse au moment où les jeux débutaient. Pour connaître le résultat des « compétitions », prière de consulter le site Web de la Fédération culturelle canadienne-française (www.francoculture.ca/jeux97)

Photos, de haut en bas : la chanteuse Marie-Jo Thério, L'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, le sculpteur Joe Fafard et l'artiste-peintre Daniel Dugas.

PHOTO : JEAN-FRANÇOIS BÉUBÉ

